

-MC/vo

Berne, le 4 septembre 1964.

Monsieur Léopold Boissier
Président du Comité international
de la Croix-Rouge
1200 Genève

Monsieur le Président,

Je vous remercie de vos aimables lignes du 1^{er} septembre auxquelles j'ai été très sensible. C'est avec regret que nous vous voyons, le Conseil fédéral et moi-même, quitter des fonctions que vous avez remplies avec tant de distinction. Vous avez maintenu et poursuivi une grande et noble tradition genevoise dont l'éclat rejailit sur toute la Suisse. Je vous en félicite. Sous votre présidence, le Comité a été confronté avec des tâches difficiles qui ont démontré une fois de plus l'importance de son rôle dans le monde.

Dans votre lettre vous rappelez que nous n'avons pas toujours été d'accord. Nos divergences, je le crois, n'ont jamais porté sur la mission dévolue au Comité international de la Croix-Rouge. Elles concernaient plutôt les relations entre le Comité et le Département politique. Vous avez estimé que le CICR avait à se défendre contre le Département politique qui aurait tendance à ne pas respecter son indépendance. J'ai cherché à dissiper cette crainte et à vous démontrer qu'elle n'était nullement fondée. Comme je vous l'ai déjà dit, rien n'est en effet plus loin de ma pensée que de vouloir mettre le CICR sous une sorte de tutelle gouvernementale. Ce que le Département politique souhaite est l'efficacité d'une institution qui fait un si grand honneur à notre pays.



- 2 -

Je voudrais donc vous assurer que le Comité international trouvera toujours à Berne l'appui dont il aura besoin.

Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Madame Boissier et d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Srs. Wahlen